SYNTHESE DES INTERVENTIONS ET DES ECHANGES DE LA JOURNÉE TECHNIQUE

Les poissons migrateurs, à l'interface entre la terre et la mer

13 octobre 2026 • Baguer-Pican (Ille-et-Vilaine)



Organisée par Bretagne Grands Migrateurs en partenariat avec la Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de l'Ille-et-Vilaine

Avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de la Région Bretagne, de la DREAL Bretagne et de la Fédération nationale pour la pêche en France

Le 13 octobre 2026, Bretagne Grands Migrateurs (BGM) a organisé à Baguer-Pican, en Ille-et-Vilaine, sa sixième journée technique, consacrée au rôle des estuaires dans le cycle de vie des poissons migrateurs. L'événement a réuni une centaine de participants venus de toute la Bretagne afin de partager les connaissances scientifiques, les retours d'expérience et les leviers d'action en faveur de ces milieux.

La journée s'est articulée autour de quatre sessions : (1) le fonctionnement des estuaires et le comportement des poissons migrateurs, (2) la qualité de l'eau, (3) les pêcheries estuariennes et (4) la continuité écologique et la restauration des habitats dans le continuum terre-mer.

Les éléments présentés dans ces actes reprennent les principales informations consignées lors des interventions et des échanges. Ils constituent une synthèse des débats et non une transcription exhaustive des présentations.





La journée a été ouverte par **Yann Soulabaille, vice-président délégué à la biodiversité, aux espaces naturels sensibles et à l'eau au Département d'Ille-et-Vilaine**, et **Jérémy Grandière, président de la Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique d'Ille-et-Vilaine**.

Session 1. Les poissons migrateurs en estuaire

1.1. Fonctionnement estuarien et diversité des communautés piscicoles

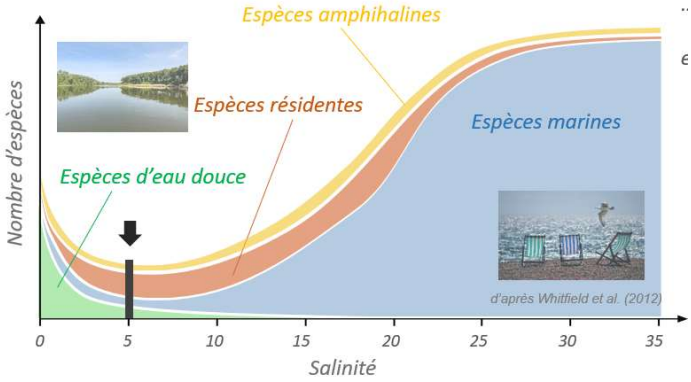
Nils Teichert, chargé de recherche à la station marine de Dinard du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), a présenté le fonctionnement des estuaires et l'influence des zones intertidales sur les guildes fonctionnelles de poissons.



Les estuaires sont des milieux connectés, caractérisés par des gradients environnementaux, notamment de salinité et de température. Les besoins des poissons varient selon les espèces et les stades de vie ; le maintien d'une mosaïque d'habitats hétérogènes et connectés constitue donc un enjeu majeur.

Les communautés piscicoles estuariennes regroupent une diversité de guildes écologiques :

- les espèces d'eau douce, davantage présentes dans les secteurs amont ;
- les espèces résidentes des estuaires ;
- les espèces marines et les juvéniles d'espèces marines, pour lesquels les estuaires jouent notamment un rôle de nourricerie ;
- les espèces amphihalines, pour lesquelles l'estuaire constitue un corridor de migration et, selon les espèces, une zone de croissance, comme pour l'anguille, le mulet ou le flet.



Dans les estuaires fonctionnels, la distribution des espèces présente une organisation en U, avec des espèces d'eau douce dans les secteurs amont et des espèces marines présentes en plus grand nombre à aval. La diversité locale dépend notamment du type d'habitat, de sa productivité et des conditions environnementales. À l'échelle de l'estuaire, elle est également influencée par le climat, la saison, la taille du système, l'hétérogénéité des habitats et leur connectivité.

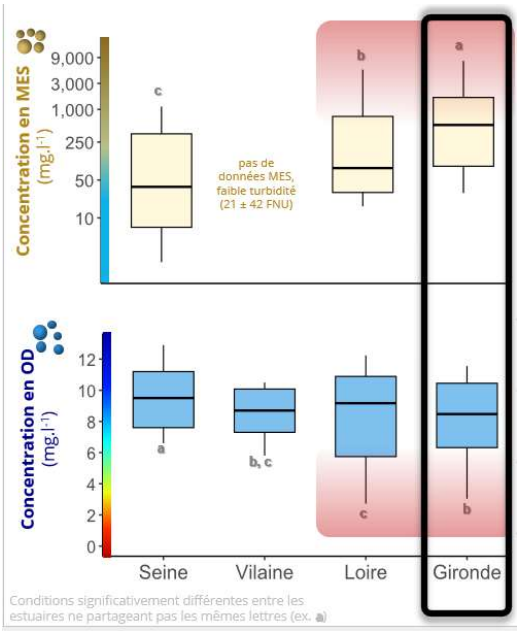
Les pressions anthropiques peuvent modifier ce fonctionnement. L'endiguement entraîne notamment une déconnexion des milieux latéraux, tandis que les usages du bassin versant et les altérations de la continuité écologique exercent des effets indirects. La qualité chimique influence également la croissance, la reproduction et la survie des poissons. Les évaluations menées dans le cadre de la directive cadre sur l'eau s'appuient notamment sur l'abondance et la diversité des communautés piscicoles.

Les zones intertidales assurent de nombreuses fonctions écologiques. Leur répartition et leur connectivité, ainsi que la présence de zones refuges subtidales au sein des vasières, influencent la qualité fonctionnelle de l'estuaire. La réduction des espaces côtiers peut favoriser l'érosion, la perte d'habitats et leur fragmentation, avec des conséquences sur l'abondance et la composition des communautés.

Les échanges ont souligné que les obstacles physiques ou hydrauliques peuvent altérer les gradients environnementaux et perturber les déplacements des poissons. Des études conduites sur la Rance pour l'anguille et sur la Loire pour les aloses ont notamment mis en évidence des effets de retard, voire de blocage, associés à des barrières chimiques. Les impacts variant d'un estuaire à l'autre, des expertises adaptées à chaque territoire sont nécessaires.

1.2. Conditions estuariennes et migration de la grande alose

Mickaël Cherbero, ingénieur-chercheur au pôle Recherche et Développement d'EDF, au Laboratoire national d'hydraulique et environnement, a présenté des travaux portant sur l'influence des conditions estuariennes sur la dynamique temporelle de migration de la grande alose.



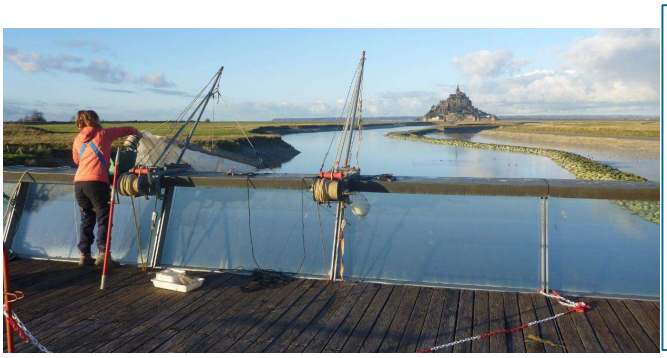
L'analyse statistique des données environnementales et captures par unité d'effort (CPUE) d'aloses entre 2011 et 2018 sur la Loire a montré un effet important des variables liées au bouchon vaseux : Les matières en suspension étaient associées à un effet négatif sur les CPUE, tandis que l'oxygène dissous présentait un effet positif.

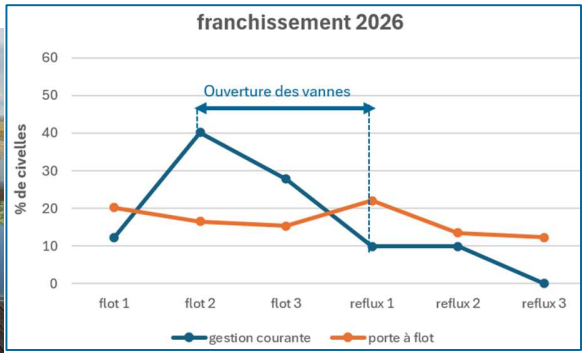
Les conditions les plus extrêmes parmi les cinq estuaires étudiés ont été observées sur la Loire et la Gironde, avec un cycle de migration des aloses de l'ordre de 14 à 15 jours, influencé par les marées (présence du bouchon vaseux lors des vives eaux). Ce cycle n'a pas été observé dans les estuaires les moins contraignants. Les tendances différaient selon les bassins : sur la Seine, l'amélioration des conditions d'oxygénation au cours de la période de migration s'est accompagnée d'une amélioration de la remontée des aloses.

1.3. Suivi des civelles au niveau du barrage du Mont-Saint-Michel



Audrey Hémon, responsable environnement à l'Établissement public national du Mont-Saint-Michel, a présenté une étude consacrée aux civelles au niveau du barrage du Mont-Saint-Michel. Les notes de séance indiquent que les anguilles représentaient 16 % des individus échantillonnés. Les autres résultats sont renvoyés au support de présentation.





1.4. Traversée des estuaires par les smolts

Nicolas Jeannot, technicien de l'unité expérimentale d'écologie et d'écotoxicologie aquatique (U3E) de l'INRAE, à la station de Pont-Scorff, a présenté des travaux conduits dans le cadre du programme Interreg SAMARCH sur le comportement, la période et la survie des smolts en estuaire.

L'étude a porté sur quatre rivières présentant des configurations différentes : le Scorff (FR), la Bresle (FR), la Tamar (GB) et la Frome (GB). Des hydrophones ont été installés le long des estuaires afin de suivre les déplacements des poissons.

Les résultats présentés montrent des comportements variables selon les espèces et les caractéristiques des estuaires. Les smolts de saumon atlantique tendent à accélérer à la transition entre la rivière et la mer, contrairement aux truites de mer. Sur le Scorff et la Tamar, les saumons atlantiques utilisent le flot ; sur la Bresle, le passage est conditionné par l'ouverture de l'écluse portuaire ; sur la Frome, les salmonidés attendent la marée basse, dans un estuaire en forme de grande baie.

Chez le saumon, une vitesse de migration plus élevée est associée à une meilleure survie, tandis qu'une distance de migration plus importante dans l'estuaire est associée à une survie plus faible. Ces relations dépendent toutefois de l'espèce et du type d'estuaire.

1.5. Échanges avec la salle

Les limites administratives ne se confondent pas nécessairement avec les limites écologiques, qui doivent tenir compte du fonctionnement global de l'écosystème et des réseaux trophiques, au-delà de la seule marée dynamique.

Le bouchon vaseux a été décrit comme une zone d'interface où s'accumulent des matières en suspension, notamment organiques. Cette accumulation peut contribuer à une diminution de l'oxygène dissous. La remobilisation des sédiments est notamment liée aux différences de densité entre l'eau douce et l'eau salée.

Les échanges ont également évoqué la gestion du barrage du Mont-Saint-Michel, avec une évolution vers une gestion plus naturelle des chasses, désormais inscrite dans le règlement de gestion du barrage.

Concernant l'évaluation de la qualité des estuaires à partir d'un stock de poissons (surface x densité), il a été rappelé que les indicateurs de la directive-cadre sur l'eau doivent permettre des comparaisons entre estuaires et répondent, de ce fait, à un cadre méthodologique réglementé.

Les suivis de poissons réalisés au printemps et à l'automne permettent notamment d'appréhender les effets des pressions, même si certaines perturbations, comme le manque d'oxygène, peuvent être particulièrement fortes en été.

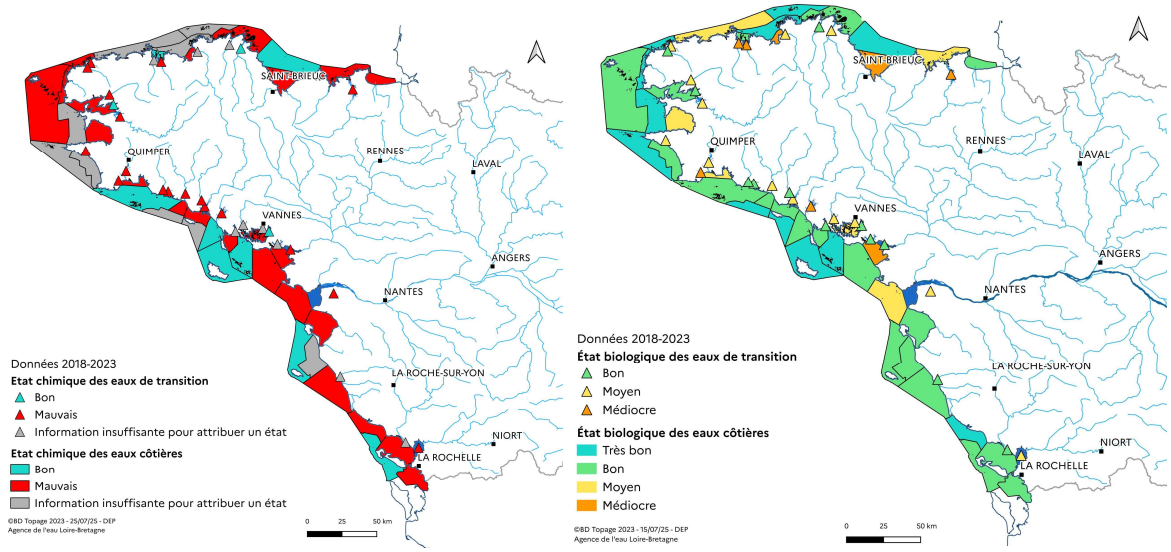
Session 2. La qualité de l'eau en estuaire

2.1. État des masses d'eau littorales

Marie-Claude Nihoul, de la délégation Armorique de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, a présenté l'état des masses d'eau littorales.

Les données les plus récentes mobilisées pour l'état chimique 2025, portant sur l'année 2023, indiquent une dégradation globale de la qualité chimique du littoral, principalement liée à des molécules persistantes.

L'état écologique apparaît plus dégradé dans les estuaires que sur le littoral, une situation accentuée par le changement climatique.



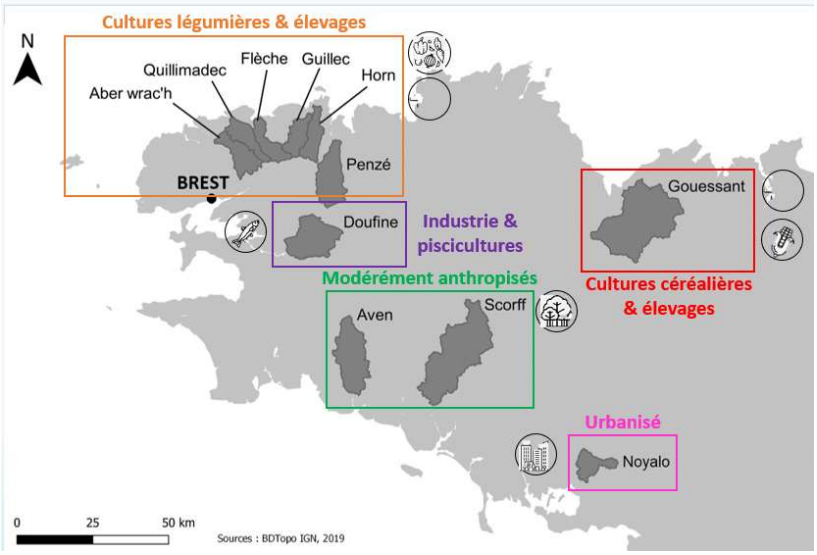
Concernant l'eutrophisation, une amélioration a été observée dans les baies de Douarnenez et de Concarneau, cette dernière se rapprochant du bon état.

L'Agence de l'eau peut accompagner les territoires dans la réalisation d'études complémentaires.

2.2. Projet ECOEST : multistress et réponses biologiques chez les poissons

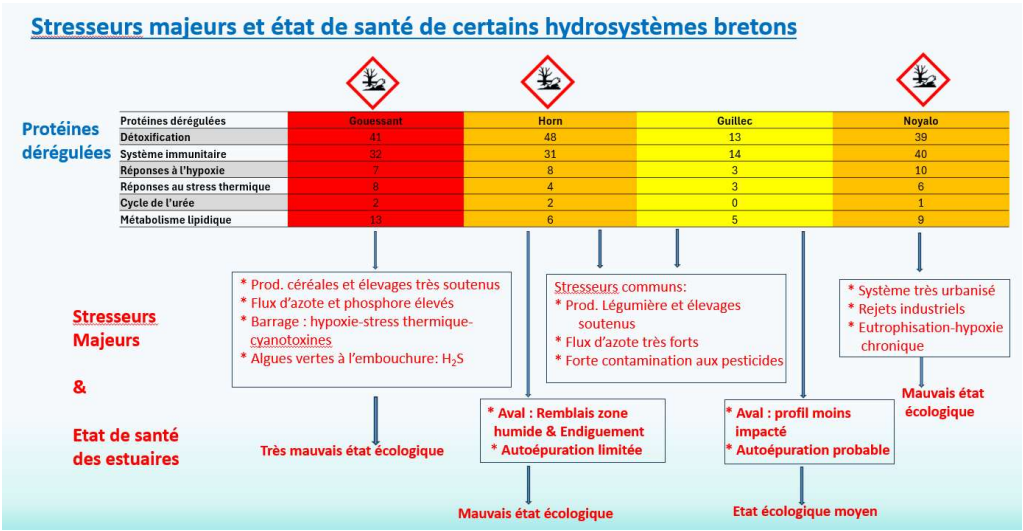
Jean Laroche, chercheur et professeur émérite à l'UMR LEMAR de l'Institut universitaire européen de la mer, a présenté le projet ECOEST, consacré aux facteurs de stress multiples dans les eaux estuariennes et à leurs effets métaboliques chez les poissons.

Le projet s'est appuyé sur une approche pluridisciplinaire combinant : la caractérisation géographique des pressions liées aux activités des bassins versants, l'étude hydrobiologique de l'eutrophisation, l'analyse chimique des transferts de métaux et de polluants organiques et l'étude des réponses biologiques chez le flet. Onze bassins ont été sélectionnés afin de couvrir des niveaux de pression contrastés.



Les résultats présentés ont mis en évidence des concentrations de pesticides dans l'eau après les épisodes pluvieux, notamment sur le Gouëssant et les cours d'eau du Bas-Léon et du Trégor. Les herbicides restent dominants, tandis que les fongicides prennent une place croissante, en lien notamment avec le dérèglement climatique. L'indice de pression toxique cumulée dans les eaux augmente dans deux régions françaises, dont l'Ouest.

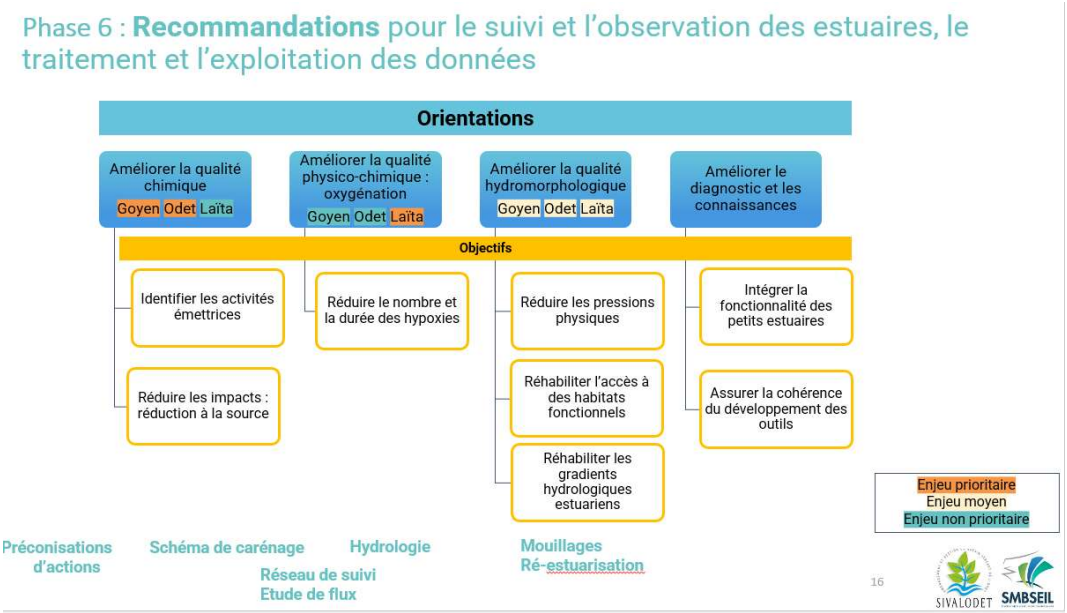
Les réponses du flet ont été étudiées, il subit les différents facteurs de stress, particulièrement au printemps et en été. L'Aven a servi de référence relative en raison de concentrations en polluants nettement plus faibles que dans les autres estuaires étudiés. Des perturbations du métabolisme du flet ont été relevées dans le Gouëssant, l'Horn, le Guillec et le Noyalo ; des situations qualifiées de « dead zone » ont notamment été signalées dans le Gouëssant et le Noyalo.



La comparaison de l'Horn et du Guillec, deux bassins voisins présentant des caractéristiques similaires, a mis en évidence un état de santé globalement meilleur dans le Guillec. Les aménagements de la partie aval de l'Horn ont été avancés comme un facteur limitant ses capacités d'autoépuration. Ces travaux ont également ouvert des perspectives de recherche en pathologie comparée, dans le cadre du projet DEMOFOIE.

2.3. Projet INPEC : interpréter l'indice poisson estuaire pour la gestion

Anne-Sophie Blanchard, animatrice du SAGE de l'Odet au SIVALODET, et Pierre Timmerman, animateur du SAGE Ellé-Isole-Laïta au sein du SMEIL, ont présenté le projet INPEC, conduit entre 2021 et 2024. Celui-ci vise à interpréter les notes de l'Indice Poisson Estuaire et à en traduire les résultats en pistes opérationnelles pour la gestion des petits fleuves côtiers.



2.4. Échanges avec la salle

Les échanges ont rappelé qu'une lecture fonctionnelle des estuaires ne peut reposer que sur la seule proportion de vasières : leur position le long du gradient amont-aval, notamment du gradient de salinité, contribue à déterminer leurs rôles écologiques.

Les discussions ont porté sur les effets des déclassements en zones vulnérables au titre de la directive Nitrates, sur les pressions liées notamment aux rejets de serres chargés en phosphates dans certains secteurs nord-finistériens. L'amélioration de la qualité de l'eau notamment la baisse des concentrations en nitrates (< 10 mg/l) ne permettra pas pour autant de tout autoriser. La réglementation est certes moins contraignante mais la réglementation générale s'applique toujours.

Une attention particulière doit être portée à la prolifération des espèces invasives dans l'estuaire de la Loire qui peut avoir des impacts sur l'alimentation des poissons et des oiseaux.

Le flet a été présenté comme une espèce sentinelle utile pour identifier les facteurs de stress, en raison de sa présence dans de nombreux estuaires européens. D'autres études écotoxicologiques existent sur certains cyprinidés comme le chevesne. L'anguille est un très bon marqueur de la bioaccumulation des polluants organiques et des métaux lourds. En revanche, aucune étude utilisant la lamproie fluviatile n'est connue.

Les résultats d'INPEC ont notamment contribué à une prise de conscience des problèmes d'hypoxie sur la Laïta et à la mise en place de suivis de la température et de l'oxygène dissous. Le manque de financements pour déployer des suivis spécifiques demeure toutefois un frein au passage à l'action.

Session 3. Les pêcheries en estuaire

3.1. Les pêcheries ancestrales du Vivier-sur-Mer

Yannick Daniel, de la Maison de la Baie du Mont-Saint-Michel, a présenté les pêcheries traditionnelles du Vivier-sur-Mer.



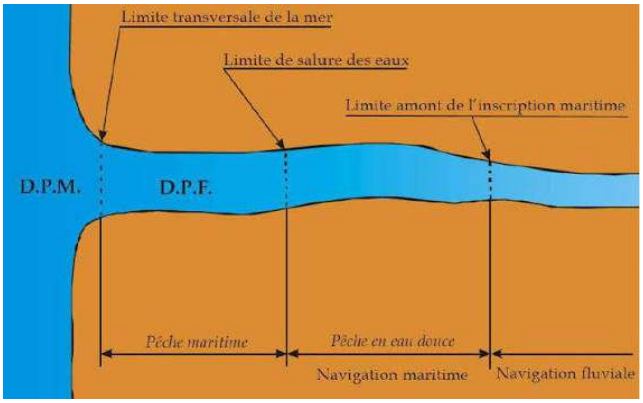
Alors qu'une quinzaine de pêcheries étaient recensées dans les années 1980, il en resterait aujourd'hui sept ou huit. Les pratiques ont évolué, notamment avec l'utilisation de plastique et la réduction du maillage.

La Maison de la Baie du Mont-Saint-Michel a engagé la restauration d'une pêcherie traditionnelle équipée d'un nouveau bâchon présentant une maille de 50 mm.

Une évolution de la réglementation applicable à l'ensemble des pêcheries concernées est attendue.

3.2. Réglementation et contrôle de la pêche des poissons migrateurs

Marie-Andrée Arago, cheffe du service police à la direction Bretagne de l'Office français de la biodiversité (OFB), et Stéphane Prunet, technicien de l'environnement au service départemental du Finistère de l'OFB, ont présenté le cadre réglementaire applicable à la pêche des poissons migrateurs en estuaire et en mer, ainsi que les modalités de contrôle.



Les éléments présentés indiquent que la réglementation spécifique évoquée concerne les salmonidés migrateurs, les aloses, les lamproies et l'anguille.

L'estuaire administratif est défini par l'espace compris entre la limite transversale de la mer (LTM) et la limite de salure des eaux (LSE). Parmi les estuaires bretons, les limites administratives ne sont pas définies pour tous les sites.

3.3. Échanges avec la salle

Les échanges ont rappelé que les filets de loisir sont interdits dans les estuaires mentionnés à l'Annexe 3 de l'arrêté réglementation la pêche des poissons migrateurs en mer et en estuaire. Seuls les professionnels disposant d'une CMEA peuvent poser des filets lorsque les LTM sont définies. La question d'une bande côtière sanctuarisée, sans pose de filets, a également été évoquée.

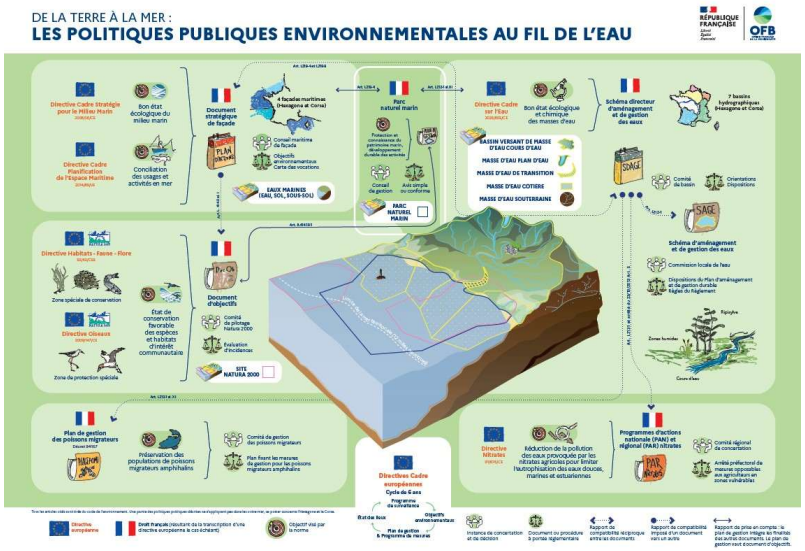
L'estran appartient à l'estuaire administratif lorsqu'il se situe entre la LSE et la LTM.

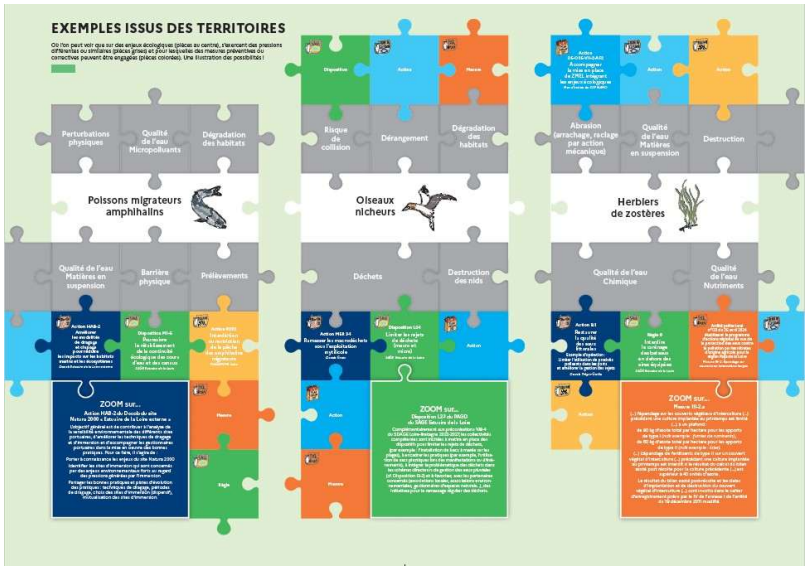
Les participants ont rappelé qu'un travail régional de proposition et de validation des limites de salure des eaux et des limites transversales de la mer avait été mené auprès des fédérations de pêche, puis porté à la connaissance de la DIRM. La définition de ces limites relève d'un décret ministériel ; les échanges ont exprimé l'espoir que le dossier puisse progresser dans le cadre du Plan national Migrateurs Amphihalins. Le travail conduit dans le cadre du COGEPOMI a également été mentionné.

Session 4. Continuité écologique et restauration des habitats estuariens

4.1. Gouvernance du continuum terre-mer

Hélène Anquetil, ingénieure au service de l'appui aux acteurs et de la mobilisation territoriale de la direction Bretagne de l'OFB, a présenté les enjeux de gouvernance autour du continuum terre-mer, en mettant en avant l'intérêt de mieux articuler les politiques publiques à travers d'outils développés par l'OFB.





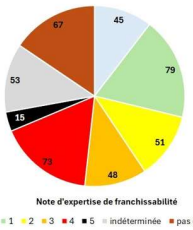
Pour en savoir plus, télécharger le Mémento

4.2. État des lieux des premiers ouvrages à la mer

Gaëlle Leprévost, directrice de Bretagne Grands Migrateurs, et Marie-Andrée Arago, cheffe du service police de la direction Bretagne de l'OFB, ont présenté une étude lancée en 2024 visant à dresser l'état des lieux des premiers ouvrages à la mer, à diagnostiquer leur franchissabilité pour l'anguille et à proposer un plan d'actions régional.

Totalement ou difficilement franchissables
136
31,5 %





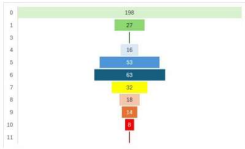
Nombre de 1ers ouvrages à la mer selon les notes d'expertise de franchissabilité en Bretagne



Franchissables
175
40,6 %

Note indéterminée ou pas de note
120
27, 8%

- **Priorisation des ouvrages :** Ouvrages classés en **2 catégories**
 - Note de priorisation de **3 à 5** : **295** ouvrages ne nécessitent **pas d'actions prioritaires**
 - Note de priorisation de **6 à 10** : **136** ouvrages nécessitent des **actions prioritaires**



Nombre de 1ers ouvrages à la mer présents par note de priorisation



Répartition des 1ers ouvrages la mer nécessitant des actions prioritaires sur le littoral breton selon leur note de priorisation finale



Note de priorisation sur les 1ers ouvrages à la mer du territoire du SAGE Léon-Trégor



Pour en savoir plus, accéder à la visualisation interactive des résultats de l'étude par territoire de SAGE

4.3. Échanges avec la salle

Les échanges ont porté sur la manière de sensibiliser les propriétaires des ouvrages. L'approche privilégiée consiste à partager les résultats à l'échelle des SAGE, considérée comme pertinente pour la mobilisation territoriale. La mise en œuvre opérationnelle relève des acteurs locaux.

L'étude a ciblé l'anguille pour hiérarchiser les enjeux, sans exclure les autres espèces susceptibles d'être concernées. Les projets d'aménagement doivent prendre en compte l'ensemble des espèces et peuvent nécessiter des études spécifiques, en particulier pour les opérations d'envergure.

Il a été précisé qu'aucune modification des classements en listes 1 et 2 n'était prévue, tandis que les ouvrages sont tous inclus dans la zone d'action prioritaire (ZAP) anguille. Le lien avec les ouvrages prioritaires du PAPARCE et le suivi de l'indicateur « premier ouvrage à la mer » au titre de la directive-cadre stratégie pour le milieu marin ont également été évoqués.

4.4. Retours d'expérience d'aménagements et de reconnexion à la mer

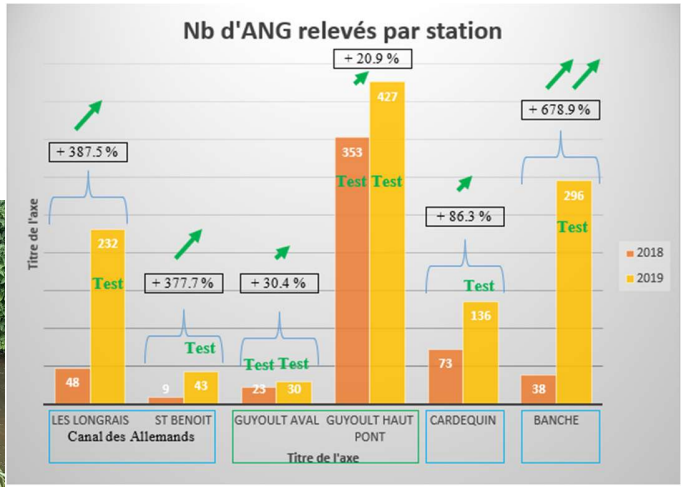
Les bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne

Fabien Hyacinthe, technicien rivière et coordinateur du Syndicat des bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol), a présenté les actions engagées dans les marais de Dol, marqués par environ un millénaire d'endiguement.

À partir de 2016, un projet de réouverture des marais à l'anguille a conduit à rétablir la continuité au niveau de plusieurs ouvrages : mise en place de cales sur l'ouvrage à la mer du Guyoult et installation de vantelles sur d'autres ouvrages, d'abord en phase de test.

Le suivi de l'anguille réalisé par la Fédération de pêche d'Ille-et-Vilaine a confirmé l'efficacité des aménagements. Les usagers ont également fait état d'une satisfaction liée à l'absence d'impact constaté sur leurs usages. Un règlement d'eau est mis en œuvre depuis 2026.





L'estuaire de la Gironde

François Albert, chargé de missions à l'association MIGADO, a présenté des aménagements destinés à favoriser la circulation des poissons dans les marais latéraux sans porter atteinte aux usages situés en amont.

La démarche repose notamment sur l'estimation du volume d'eau pouvant entrer dans les marais sans compromettre les usages. Trois systèmes de gestion ont été adaptés aux particularités de chaque site, même si leur dimensionnement demeure complexe. Un dispositif de fermeture progressive et maîtrisée, appelé « raidisseur », a été retenu et développé. Les suivis mobilisés comprennent notamment des pêches ainsi que des mesures de salinité et de matières en suspension.





Les cours d'eau côtiers de l'Ouest Cornouaille

Samuel Guichard, coordinateur technique et technicien milieux aquatiques à Ouest Cornouaille Eau (OUESCO), a présenté les enjeux des cours d'eau côtiers de l'Ouest Cornouaille, caractérisés par un réseau hydrographique dense, de nombreux marais littoraux et une proximité importante entre la mer et les zones de production.

Les ouvrages à la mer sont souvent confrontés au colmatage par les galets ou les dunes. Sur le site de la Virgule, l'ouvrage busé, obstrué depuis une dizaine d'années, a été supprimé et une brèche a été créée, tout en laissant au cordon de galets la possibilité de bloquer naturellement la continuité. Au moulin de Pennahan, sur le Goyen, une échancrure dans la vanne permet l'ennoiement à certains coefficients de marée ; la rugosité du seuil incliné contribue également à l'aménagement.

Dans la partie sud du territoire, de nombreux clapets ont été installés historiquement pour permettre la poldérisation des marais. Lorsque la restauration complète de la continuité n'est pas possible, certains dispositifs sont aménagés avec des ridoirs et des vantelles afin de permettre leur réglage et leur gestion. Une restauration complète a notamment été réalisée à Plobannalec-Lesconil. Les échanges ont souligné la nécessité de mieux prendre en compte l'anguille dans les documents Natura 2000 et de composer avec d'autres enjeux patrimoniaux.


Penmarc'h


Combrit – Ile Tudy



Réestuarisation de la Virgule (Plozevet)



Plobannalec- Lesconil

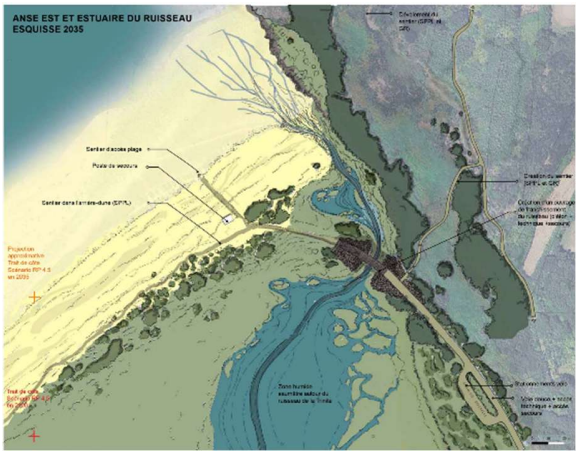


Aménagement du moulin de Pennahan (Pont Croix, Goyen)

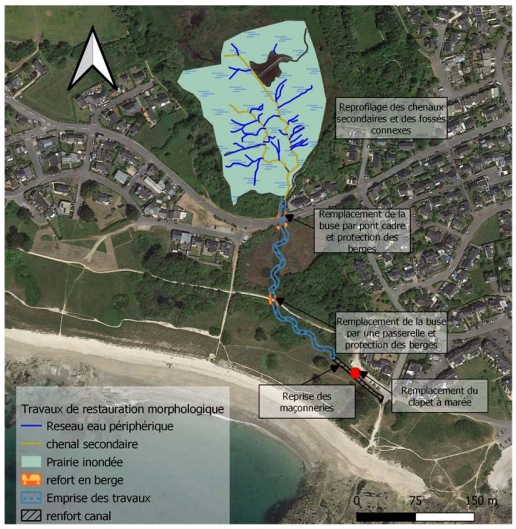
L'anse du Guesclin

Guillaume Duthion, chargé d'études Espaces naturels au Département d'Ille-et-Vilaine, a présenté le projet de réhabilitation écologique de l'anse du Guesclin, engagé en 2008 et fondé sur une démarche de réestuarisation. Le projet territorial a émergé à la suite d'une concertation portant notamment sur l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité, l'amélioration des continuités écologiques et l'évolution des déplacements et des usages.





Le marais de Kerderff, parc océanique de Kerguelen



Olivier Priolet, de Lorient Agglomération, a présenté la reconnexion à la mer du marais de Kerderff, au sein du parc océanique de Kerguelen, à Larmor-Plage. Dans un contexte littoral fortement urbanisé, le projet doit concilier les enjeux de biodiversité et de continuité écologique avec la nécessité de ne pas aggraver le risque d'inondation. La réouverture à la mer du parc océanique de Kerguelen s'accompagne d'une gestion de la vanne-clapet par Lorient Agglomération, avec fermeture au-delà d'un coefficient de marée de 95.

4.5. Table ronde : conditions de réussite et durabilité des projets

La table ronde, animée par **Marion Bourhis (Université de Bretagne occidentale)**, a permis de comparer les retours d'expérience et d'aborder les conditions de réussite des projets de restauration estuarienne.

La concertation a été identifiée comme un facteur déterminant. Sur l'anse du Guesclin, la prise de conscience des enjeux de submersion et de continuité écologique a contribué à mobiliser les élus et les riverains. L'élaboration d'une compréhension commune nécessite du temps et doit associer les acteurs concernés par les différentes compétences : évolution du trait de côte, sécurité du public, gestion des usages et biodiversité.

Les participants ont souligné que les projets sont aujourd'hui examinés au regard d'enjeux multiples, parmi lesquels les coûts, les risques et les usages, parfois avant la biodiversité. Les sciences sociales restent insuffisamment mobilisées dans les démarches de réhabilitation. L'accompagnement des évolutions de paysage et

des représentations est important, notamment lorsque les habitants entretiennent un attachement fort à la situation antérieure.

Les expériences menées en Gironde illustrent l'intérêt de sites pilotes et de sites vitrines, dont les résultats peuvent favoriser la diffusion des pratiques. Les suivis biologiques et physico-chimiques ont contribué à étayer l'intérêt des aménagements. Le cadre réglementaire, notamment la ZAP anguille et les classements en liste 2, a également facilité le passage à l'action dans certains territoires.

La validation de ces systèmes de gestion par les services de l'Etat comme dispositif de franchissement a conforté les propriétaires. De la même manière, la validation en comité de pilotage et la formalisation de la gestion dans un règlement d'eau participent à la pérennité de ces projets.

L'échelle de concertation pertinente dépend du territoire. Dans les marais de Dol, le travail à l'échelle du SAGE a permis de rechercher un accord sur les niveaux d'eau compatibles avec la préservation de la faune, de la flore et des usages. Les participants ont rappelé qu'une démarche au cas par cas demeure nécessaire.

Enfin, les systèmes de type raidisseur peuvent bénéficier à d'autres espèces que l'anguille, notamment au flet et à certains salmonidés, dès lors que les conditions d'ouverture et les volumes d'eau permettent leur passage.

Conclusion

En clôture, Jean-Yves Moëlo, Président de Bretagne Grands Migrateurs, a rappelé le rôle essentiel des estuaires dans le cycle de vie des poissons migrateurs. L'estuaire ne constitue pas une frontière entre la terre et la mer : il est un espace de continuité indispensable aux déplacements et aux fonctions biologiques de nombreuses espèces.

Les échanges ont mis en évidence l'importance de raisonner à l'échelle du continuum terre-mer, de préserver la diversité et la connectivité des habitats, de mieux prendre en compte les pressions cumulées et de poursuivre les actions de restauration adaptées aux contextes locaux. Ils ont également souligné la nécessité de maintenir le dialogue entre recherche, gestionnaires, services de l'État, collectivités, associations et usagers.

Malgré l'importance des pressions exercées sur les poissons migrateurs, les connaissances progressent, les expériences se partagent et des actions concrètes sont engagées. Bretagne Grands Migrateurs entend poursuivre son rôle de mise en relation et de diffusion des connaissances, autour de ce fil conducteur qui relie la mer aux cours d'eau, mais aussi les acteurs mobilisés en faveur des poissons migrateurs.

